L'École de rééducation professionnelle des Mutilés de Tourcoing qui va bientôt ouvrir ses portes aux Mutilés du Travail

Toutes les malheureuses victimes de la guerre connaissent l'Ecole de rééducation professionnelle de Tourcoing, installée dans les vastes établissements du Sanatorium, rue de l'Yser, établissement de premier ordre.

Nous avons dit à plusieurs reprises les bienfaits rendus par cette école et tous les soins que lui a apportés pendant plusieurs années M. Soitoux, nommé à son nouveau poste à Armentières, Ecole professionnelle.

Nous avons rendu visite au nouveau et sympathique Directeur, M. Henri Alricq, qui nous a conté toute sa satisfaction de diriger à côté d'un personnel dévoué une aussi grande œuvre qui ne commence qu'à s'étendre par la rééducation des mutilés du travail.

M. Alricq sera le digne successeur de M. Soitoux; il s'efforcera par tous les moyens à diriger l'enseignement vers un avenir exclusivement pratique en permettant aux élèves, outre les éléments généraux qui leur sont nécessaires, la notion de technologie indispensable dans leur existence.

Les élèves qui ont terminé leur apprentissage viennent de passer l'examen de fin d'études, leurs épreuves ont été examinées et corrigées par des professionnels appartenant tant aux chambres patronales qu'ouvrières de la région. La presque unanimité des candidats a obtenu le diplôme d'aptitudes professionnelles, c'est là le plus bel éloge à faire du personnel enseignant qui apporte avec le dévoué Directeur, une collaboration aussi intelligente que dévouée.

L'AVENIR ET LE BUT DE L'ÉCOLE

Donner une profession à ceux qui ont été infériorisés par la guerre, par le travail ou par la nature, c'est-à-dire, aux victimes de la guerre, militaires ou civils.

Rappelons que toutes les victimes de la guerre (militaires ou civiles) ont droit à la rééducation.

Les démarches sont réduites au strict minimum: une simple demande au Comité départemental des mutilés et réformés de la guerre ou au Directeur de l'Ecole des Mutilés de Tourcoing (Nord), et le nécessaire sera fait près de l'Office national.

Les frais de voyage sont remboursés aux élèves admis, et tous, pendant la rééducation, ont droit gratuitement au logement, à la nourriture, au blanchissage, au prêt des vêtements de travail, et à tout ce qui concerne l'apprentissage ou les études (outils, matières premières, fournitures scolaires, etc., etc...).

Les réformés chargés de famille reçoivent des Comités départementaux des allocations dont le taux maximum est fixé comme suit:

Pour chacune des trois personnes à charge, 2 francs.

Pour la quatrième, 2 fr. 50.

Pour la cinquième et chacune des suivantes, 3 francs.

L'école se charge de toutes les démarches nécessaires pour l'obtention des allocations.

Le mutilé n'a donc pas un centime à débourser.

Il conserve intégralement sa pension, pendant et après la rééducation.

A la sortie, il peut lui être accordé par l'Office National, un prêt d'honneur de 4.000 fr. remboursable en 10 ans, à 1 % d'intérêt.

Il reçoit en outre pour achat de premier outillage une prime dont le montant peut atteindre 200 francs.

L'ÉCOLE DE TOURCOING

L'Ecole des Mutilés de Tourcoing, installée de façon moderne (chauffage central, électricité, bains, douches, salles de jeux, vastes jardins), possède les sections suivantes:

Menuiserie, ébénisterie, modèlerie, tournage.
Mécanique, ajustage, forge, tournage.
Ferblanterie, tôlerie, zinguerie.
Cordonnerie, coupe.
Vannerie, chaiserie.
Industries textiles, théorie et pratique.
Dessin industriel.
Préparation aux emplois réservés.
Comptabilité, sténo, dactylo.
Horlogerie.
Toutes facilités sont données aux élèves qui désirent faire en ville, l'apprentissage d'une profession non enseignée à l'école.

Les ateliers sont dirigés par des hommes compétents et qui ont fait leurs preuves dans l'industrie.

De plus, un instituteur de l'Etat est détaché à l'Ecole. Il assure l'enseignement général indispensable.

Un Ingénieur Arts et Métiers est chargé du cours de dessin aux apprentis manuels.

Les cours d'industrie textile théorique sont faits par un Ingénieur spécialiste.

SECTION ENFANTS MUTILÉS

Une Section pour enfants mutilés (garçons ayant au moins 13 ans), est annexée à l'école. Elle fait l'objet de soins spéciaux et son régime est celui des collèges et des écoles professionnelles.

Les parents sont tenus au courant des progrès de leurs enfants par des bulletins mensuels.

Les enfants sont placés constamment sous la surveillance de maîtres choisis par le Directeur, et n'ont aucun rapport avec les adultes.

Un docteur et une infirmière sont attachés à l'établissement et donnent gratuitement à tous, les soins nécessaires.

Un laboratoire de prothèse permet d'apporter aux appareils de travail les modifications nécessaires.

POUR LES ACCIDENTÉS DU TRAVAIL

Un des problèmes qui préoccupent les Pouvoirs Publics à l'heure présente, est la rééducation des mutilés du travail. La loi du 6 mai 1924, leur a donné la possibilité d'être admis dans les écoles de rééducation, mais à titre onéreux, c'est-à-dire payant une quote-part. Dans sa séance du 22 décembre 1927, la Chambre a adopté le projet portant refonte de la loi de 1898, sur les accidents du travail. Ce projet prévoit à son article 3 que les victimes du travail seront admises gratuitement dans les écoles de rééducation dans les mêmes conditions que les mutilés de guerre. Le Sénat va être prochainement appelé à statuer à son tour et tout permet de dire que la loi depuis longtemps réclamée par les Mutilés du travail entrera sous peu en application. Il est superflu d'envisager l'importance que prendra en ce moment l'école de rééducation de Tourcoing, située dans un centre des plus industriels de France.

Le personnel enseignant et les mutilés de guerre. Au premier plan assis les jeunes victimes des explosions d'obus et de grenades des pays envahis. En médaillon : M. Henri Alricq, directeur de l'école.

COUR D'APPEL DE DOUAI

UN POINT DE DROIT INTERESSANT POUR LES CAFETIERS, TENANCIERS DE BALS

Un point de droit intéressant a été soumis à la Cour d'appel, jeudi, et l'arrêté qui interviendra fera autorité en matière de jurisprudence.

Un sieur Napierala avait annexé un bal au bar polonais qu'il exploite à Bruay. Les deux établissements sont situés dans un immeuble appartenant au même propriétaire, mais ils sont séparés par un passage privé. La régie, estimant que la licence du bar ne pouvait s'appliquer au bal, poursuivit Napierala qui fut condamné en correctionnelle à 25 fr. d'amende et à deux amendes de 500 fr.

Devant la Cour, Me Soland, avocat du tenancier, estime qu'il s'agit d'un fait nouveau et unique, il estime que son client gérait une seule exploitation dans le même immeuble que le public est admis à traverser par simple tolérance.

Un arrêt rendu par la Cour de cassation a bien condamné le cafetier d'une gare en bretelle qui avait établi un pavillon à l'autre bout des quais, mais la situation n'est pas la même à Bruy où il ne s'agit pas d'une voie publique.

Au surplus, Napierala se mettait en règle pour chacun de ses bals en payant les frais d'une licence volante.

Me Wable, avocat de la Régie, soutient au contraire que le passage litigieux était emprunté par tous les locataires de l'immeuble, qu'il était ainsi transformé en voie publique.

Enfin, M. l'avocat général Dupich conseille à la Cour de ne pas s'égarer dans ce petit sentier et de s'en rapporter à l'application stricte de la loi.

Après vingt minutes de délibération, la Cour renonça à statuer hier, elle se réserva d'étudier le cas qui lui était soumis, mais elle sortira de l'impasse en rendant son arrêt dans huit jours.

LES INSTITUTEURS DU NORD AU 44e CONGRES DE LILLE DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT.

On nous communique :

« Le 44e Congrès de la Ligue Française de l'Enseignement, se tiendra à Lille, du 14 au 17 Juin 1928.

« A cette occasion, M. le Ministre de l'Instruction Publique fait connaître que des congés pourront être accordés aux membres du Personnel enseignant qui désireraient assister à ce congrès, sous réserve que leur service soit assuré ».

Les raids au-dessus des Océans

LE « FRIENDSHIP » S'ENVOLERAIT AUJOURD'HUI POUR LONDRES

On mande de la baie des Trépassés, que l'équipage du « Friendship » vient d'annoncer qu'il a l'intention de prendre son vol aujourd'hui, à 9 heures environ, malgré le mauvais temps annoncé du côté de l'Angleterre.

LE « SOUTHERN CROSS » PARTIRA CE MATIN POUR L'AUSTRALIE

Une dépêche de Suva (Iles Fidji), annonce que le « Southern-Cross » est prêt à partir. Son départ est attendu pour vendredi dans la matinée, à 2 heures (heure de Greenwich).

L'avion a, jeudi matin, quitté une première fois Suva et n'a pu atterrir à Naselai à cause de la marée haute.

Il a été obligé de revenir à Suva et de retarder ainsi son départ d'un jour.

LE «MISS-COLUMBIA » VA TENTER LE RAID NEW-YORK-ROME

L'aviatrice miss Rolls est arrivée à l'aérodrome de Curtis-Field (Long-Island), à 5 heures 15 du matin. Elle a déclaré qu'elle était prête à partir avec deux pilotes à bord du « Miss-Columbia » appartenant à M. Levine.

De son côté, M. Levine a annoncé que la destination immédiate de l'avion est Old-Orchard, d'où sera tentée la traversée de l'Atlantique.

Levine a déclaré que le « Miss-Columbia » décrirait une grande courbe vers le sud, se dirigerait vers l'extrémité méridionale de l'Irlande, traverserait l'Angleterre et mettrait le cap sur les Pyrénées.

Levine s'est refusé à faire connaître quel était le but définitif de ce raid, mais on pense que c'est Rome que le « Miss-Columbia » doit atteindre.

A la recherche de "l'Italia"

Les aviateurs de l'expédition de recherches de l' « Italia » sont partis pour Léningrad, d'où ils se rendront à Arkhengel par hydravion. Un avion procédera aux recherches. Il s'envolera de la base de la Nouvelle-Zemble et jusqu'à un endroit déterminé de la terre François-Joseph d'où il explorera la région dans un rayon de 15 kilomètres.

Un million d'anglais ont assisté au Derby d'Epsom

Le Derby d'Epsom dont nous avons publié le résultat hier, s'est couru par un temps superbe. Une foule évaluée approximativement à un million avait, comme d'habitude, emprunté les moyens de locomotion les plus variés pour se rendre au champ de course, depuis les automobiles de luxe jusqu'aux charettes à ânes.

L'exode avait commencé depuis la veille au soir et plusieurs milliers de personnes avaient couché en plein air.

La foule était si compacte que la police a dû frayer un chemin au prince de Galles qui cherchait à rejoindre le roi et la reine. Le prince Adolphe de Suède était invité de la famille royale.

La course a duré cette année, 2' 34" 2/5, le départ ayant eu lieu à 15 h. 06 et l'arrivée à 15 h. 08, Fairway, le favori, n'est pas même arrivé dans les cinq premiers.

C'est la première fois que sir Hugo Cunliff Owen, propriétaire de Felstead, gagne une course classique, depuis neuf ans, que le gagnant atteint la cote élevée de 33/1.

Felstead rapporte d'autre part, à son propriétaire environ 12.000 livres sterling.

BELLES CAGNOTTES

Enfin, le numéro gagnant de la cagnotte du Stock Exange, qui a été tiré cette année par une employée du bureau a rapporté 125.000 livres sterling (15.500.000 francs) et celui de la cagnotte de Calcutta, 262.000 livres (32.750.000 francs).

LA GRÈVE UNITAIRE DÉCLENCHÉE DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN DE LA RÉGION PARISIENNE

L'ordre de grève lancé par le Syndicat unitaire des transports en commun de la région parisienne, au cours de la réunion tenue hier soir, paraît, jeudi matin, n'avoir été entendu que par un certain nombre de membres du personnel.

A 11 heures 30, la grève semble avoir avorté. Les chiffres suivants ont été communiqués par les différents services de la Préfecture de police :

Sur un effectif normal prévu, à 8 heures, de 4.550 machinistes et receveurs, on ne compte que 14,92 % de grévistes. Sur 2.300 contrôleurs et 6.000 employés de bureau et membres du personnel des cadres, on ne compte aucune défection. Sur 5.000 ouvriers des ateliers, on compte 3,6 % de grévistes. Sur 1.200 ouvriers de la voie et des dépôts, 5,61 % n'ont pas repris le travail.

FEUILLETON DU 8 JUIN 1928. — N° 6

le Compagnon de chaîne

ROMAN D'AMOUR — PAR GEORGES PRADEL

RÉSUMÉ DES FEUILLETONS PRÉCÉDENTS

Un soir de juin, au « Café de la Marine », à Toulon, le lieutenant de vaisseau De Lattres vient, après une absence de trois ans, de retrouver son ami d'enfance, le chirurgien-major Monlieu, et tous deux évoquent de vieux souvenirs lorsqu'un planton apporte un pli au major. C'est le « mot » qui permettra au chirurgien d'entrer dans l'arsenal, car il doit y pratiquer, la nuit même, l'autopsie de trois forçats morts de la fièvre typhoïde. Vers 23 heures, en effet, le major prend congé de son camarade et se rend à l'amphithéâtre. Il s'y produit alors une scène effarante : Monlieu réveille un des « cadavres », ce dernier le ligotte, le met à sa place et s'enfuit. Au matin seulement, le major est tiré de sa fâcheuse position par le personnel de l'arsenal.

Son parti était pris. Il n'irait pas le lendemain au rendez-vous que lui avait donné le galérien. Non. Il n'irait pas. Il allait se faire porter malade à la chambre, — c'est le terme consacré, — et prier le chef du service de santé de le faire remplacer par un collègue.

Bien plus, son devoir lui commandait d'avertir le préfet.

Il était déjà en marche pour se rendre à la préfecture maritime, quand il songea que Miette l'attendait, qu'il ne l'avait pas vue depuis le matin ; la rue du Canon, où elle habitait, est à deux pas du Champ de Bataille. Il prit le chemin des écoliers et passa par la rue du Canon.

A mi-chemin du premier étage, une voix chaude le fit tressaillir, Miette chantait.

Et quand il ouvrit la porte, elle lui sauta au cou.

Il était impossible de voir rien de plus frais et de plus coquet, de plus pimpant que ce lutin doré qui dardait sur lui des yeux énormes, profonds, étranges. Miette avait un petit peignoir cerise qui lui allait à ravir, et dans ses cheveux était piquée une fleur de grenade.

A la vue de l'objet de sa folie, les fermes résolution de Monlieu s'ébranlèrent. Au premier baiser, elles tombèrent par terre.

Miette lui avait sauté au cou, puis s'était reculée.

— Eh ! fit-elle avec son petit accent basque, qui n'était sur ses lèvres rouges qu'un charme de plus, d'où venez-vous, mon bijou ? Vous êtes de la couleur d'une amande verte. Il vous est arrivé quelque chose d'extraordinaire, bien sûr ? N'allez pas être malade, au moins. Avec votre vilain métier ! Bon ! Et maintenant vous voilà rouge comme une grenade. Voyons, mon Lucien ! Il vous est arrivé une affaire terrible, dites ?

Monlieu la rassura, calma ses inquiétudes, et la folle enfant, légère et insouciante, changea bien vite le cours de ses idées. Mais son amant ne pouvait agir ainsi. Les paroles de Paloque lui sonnaient toujours aux oreilles. Trois cent mille francs... et Miette.

La nuit fut terrible, il la passa dans d'épouvantables perplexités.

A l'heure de la visite, il se trouva auprès du lit de Bernard Paloque.

Son parti était pris. Il avait fait taire la voix de sa conscience.

Tout plutôt que perdre Miette Brun.

Paloque avait l'air plus faible, plus défait que la veille. Sa voix était sifflante et il paraissait ne pouvoir parler qu'avec une peine extrême.

Entre ses paupières fermées filtrait un regard de triomphe.

— Bien, fit-il aussitôt que Monlieu put l'entendre. Vous acceptez. Ne perdons pas de temps, et surtout pas de paroles inutiles. Voici ce que je vous demande. A une heure, — il était neuf heures du matin, — je vais perdre connaissance. On me croira mort, et j'en aurai tout l'air.

— Mais... voulut interrompre le chirurgien.

— Taisez-vous et écoutez-moi. Vous voyez que j'ai l'air mourant. Depuis trois jours, j'absorbe une mixture de belladone, de morphine et d'opium. Tout à l'heure, j'en prendrai une plus forte dose. Oh ! il n'y a pas de danger... affirma-t-il à un mouvement de Monlieu, — je connais le degré. — Seulement, j'aurai l'air, une fois endormi, d'un cadavre.

Le chirurgien fit un signe affirmatif.

Paloque continua :

— Vous pouvez être certain qu'on ne fera pas de façons pour constater ma mort. Ils sont complètement démoralisés ici. Sauf les sœurs qui n'ont pas perdu la tête, les autres sont affolés ; les camarades meurent comme des mouches.

Donc, à peine serai-je raide, qu'on me ramènera le drap sur la figure.

— Et après ? demanda Monlieu d'une voix sourde.

— Après, comme vous allez dire que vous me trouvez très mal et d'autres aussi, ce qui sera exact pour les autres, vous aurez un prétexte pour revenir ce soir, à quatre heures. On m'aura sans doute porté à l'amphithéâtre : je n'y serai pas seul. Il y aura de vrais cadavres à côté de moi.

Tout ce plan, en effet, paraissait des plus naturels à Monlieu. Les choses devaient évidemment se passer comme le prévoyait Paloque.

— Et à l'amphithéâtre ? demanda-t-il encore.

— C'est encore plus simple. Il fait une épouvantable chaleur, et nombre de vos collègues et vous-même, vous avez été obligé de faire des autopsies la nuit. Vous serez censé en faire une la nuit prochaine. Et comme je prendrai vos vêtements, comme je vous laisserai à mon lieu et place à l'amphithéâtre, vous aurez été victime d'une audacieuse surprise, bien explicable et bien naturelle en pareil endroit et à pareille heure.

Il n'y avait plus à hésiter. Tout était réglé, prévu par Paloque avec une sûreté incomparable de raisonnement et de coup d'œil.

Monlieu acceptait le marché.

Il abandonna le lit de Paloque sans lui adresser la parole, c'était conclu.

Au moment de quitter la salle, il s'adressa à l'une des deux sœurs et lui dit :

— Il y a plusieurs malades qui vont très mal. Je reviendrai à quatre heures.

On lui apprit à quatre heures que le n° 233 était déjà porté à l'amphithéâtre avec un autre cadavre, et qu'un troisième, qui venait de trépasser, y allait être également descendu.

Tout allait donc pour le mieux.

Le lecteur a vu comment les choses avaient marché et réussi à souhait d'après l'ordre et la marche réglés par Bernard Paloque.

Revenons donc à celui-ci, au moment où il franchit la porte de l'amphithéâtre.

Le ciel avait lâché ses épouvantables cataractes. L'eau tombait épaisse, serrée, et crépitait sur le pavé avec un bruit assourdissant.

Bernard Paloque put donc prendre ses jambes à son cou sans éveiller l'attention des sentinelles. Parfois un éclair perçait la pluie et un coup de tonnerre formidable allait se perdre en roulements lointains.

Il était arrivé, toujours courant, jusqu'à la hauteur du dernier factionnaire, quand celui-ci l'aperçut.

Le gardien, un trousseau de clefs à la main, ouvrit la porte de la salle.

Donner le mot, répondre au caporal qui sortit précipitamment du poste, son trousseau de clefs à la main, tout cela fut l'affaire de quelques secondes.

Par un mouvement bien naturel, Paloque avait enfoncé la casquette d'uniforme sur ses yeux et relevé le collet de la redingote jusqu'aux oreilles.

— Quel chien de temps, major, fit le caporal pour s'excuser de ne point s'être trouvé là à point nommé.

— J'en réponds, répondit Paloque d'une voix essoufflée. Quelle corvée !...

Et il reprit sa course.

Il était dehors. Le bruit des clefs, la grille que le caporal refermait bruyamment lui firent l'effet d'une musique céleste. Libre !

Il était libre ! Cette pluie qui l'inondait, il la recevait avec délices, elle lui battait le visage, elle l'aveuglait, et en poussant devant lui avec l'alacrité d'un cheval échappé, il frisonnait en ressentant une joie immense.

Paloque n'avait pas dit la vérité à Monlieu en ce qui touchait au fourgat Morio.

Le galérien évadé connaissait sans doute Toulon, car sans hésitation il courait toujours, s'orientant avec sûreté au milieu des rues de la ville. Après avoir traversé la rue de l'Arsenal, il avait enfilé la rue des Savonnières et celle de Larmedieu, qui lui fait suite. La ville était déserte, endormie ; pas un bruit, pas un être, l'averse continuant toujours.

Paloque, dans la rue de Larmedieu, s'arrêta devant une maison de modeste apparence. La porte d'entrée en était seulement poussée.

Il eut un soupir de satisfaction et s'engagea dans une allée obscure. Montant deux étages d'un escalier en colimaçon, il ouvrit une porte sur laquelle la clef avait été laissée et se trouva dans une chambre élégamment meublée. Un chaud tapis de Smyrne de haute lame assourdissait les bruits, ainsi que d'épais rideaux algériens appendus aux fenêtres ; sur une servante, une lampe, protégée par un abat-jour, était allumée.

— Allons, fit Paloque avec un sourire de satisfaction, ce brave Morio a bien fait les choses.

Trempé jusqu'aux os, il poussa la porte d'un cabinet de toilette et se déshabilla en un clin d'œil. Du linge avait été préparé, il l'endossa, et sa fraîcheur et sa finesse lui firent éprouver une sensation exquise.

(A suivre)

La Journée Sportive

LES EPREUVES CYCLISTES DU RÉVEIL DU NORD

Le Circuit de la Flandre Maritime

Dimanche 10 Juin — 140 kilom.

Notre liste des engagés s'est encore accrue hier de plusieurs unités de valeur et ce n'est pas tout. Nous conseillons aux coureurs et ceci dans leur intérêt, à ne plus attendre pour s'inscrire.

Voici les noms des derniers engagés :

28. N. Robitaille (Lille) ; 29. Aimé Blondé (Méteren) ; 30. Louis Verhille (La Courageuse Malo) ; 31. Paul Deswartre (La Courageuse Malo) ; 32. Aubert Winsingues (A.A. Roubaix) ; 33. Louis Vanderaspaille (V.C. Tourcoing) ; 34. Joseph Coulon (V. C. Tourcoing) ; 35. Désiré Janssens (A.A. Roubaix); 36. Joseph Vantraceel (Dunkerque).

LES ENGAGEMENTS

Les engagements pour le Circuit de la Flandre Maritime, sont reçus au « Bar Roger », 2, rue Jean-Jaurès, à Dunkerque, Téléphone 6.13, et au « Réveil du Nord », 186 bis, rue de Paris, à Lille, Téléphone 2.33.

L'épreuve est ouverte aux régionaux français des classes indépendantes, débutants et amateurs, des départements du Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, Ardennes.

LE DÉPART

Les opérations préliminaires du départ (signature des concurrents et remise des dossards) auront lieu au « Bar Roger », 2, rue Jean-Jaurès, à Dunkerque. Ensuite, à 11 heures, l'on se rendra en cortège rue de Paris, où le départ officiel sera donné à 11 h. 30.

Le cortège sera précédé du bataillon scolaire avec fifres et tambours.

LES CONTROLES

A CALAIS. — Contrôle de ravitaillement place Emile Salembier avec le concours de l'E.V.C. et du très sportif M. François.

A SAINT-OMER. — Contrôle fixe et de ravitaillement Place Victor-Hugo, face au Café de l'Union, sous la direction de M. Courageux, assisté des sociétés sportives locales.

L'ARRIVÉE

L'arrivée aura lieu rue de Paris. Les coureurs viendront par la Porte de Furnes et le Quai des Quatre Ecluses. Des barrages seront établis rue de Paris pour assurer une fin de course impeccable.

Un concert sera donné à partir de 15 heures par la musique « Les Amis Réunis » de Coudekerque-Branche.

L'ITINÉRAIRE

Rappelons que l'itinéraire du « Circuit de la Flandre Maritime » est le suivant : Dunkerque, Petite-Synthe, Grande-Synthe, Loon-Plage, Gravelines, Oye-Plage, Marck, Calais, Les Attaques, Ardres, Nordausques, Moulle, Tilques, St-Martin-au-Laert, St-Omer, Arques, Le Nieppe, Bavinchove, Cassel, Wormhoudt, Herzeele, Bambecque, West-Cappel, Coudekerque-Village, Dunkerque.

Le parcours a été quelque peu réduit et comprend 140 kilomètres à peine. On ne passe pas à Teteghem De West-Cappel, on se dirige sur Coudekerque-Village, puis Dunkerque, où l'arrivée sera jugée rue de Paris.

LES PRIX

La liste des prix est la suivante :

1er prix, 1.000 fr. ; 2e, 500 fr. ; 3e, 300 fr. ; 4e, 200 fr. ; 5e, 150 fr. ; 6e, 100 fr. ; 7e, 100 fr. ; 8e, 90 fr. ; 9e, 80 fr. ; 10e, 70 fr. ; 11e, 60 fr. ; du 12e, au 15e, chacun 50 fr. ; du 16e, au 20e, chacun 25 fr.

Une prime de 20 francs, don de M. Marcel Tanchon, marchand de cycles au lieudit « Les Huttes » à Gravelines, sera attribuée au 1er dunkerquois passant devant chez ce dernier.

Une prime de 10 francs, don de M. Henri Puype, cafetier, sera attribuée au 1er coureur qui arrivera en haut du Mont de Haut-Arques.

Rappelons en outre que les 15 premiers classés de cette épreuve bénéficieront d'importants avantages dans notre Ve Critérium (Amateurs) qui se disputera le 24 juin.

DIMANCHE 24 JUIN

AURA LIEU LE

Ve Criterium Cycliste

(AMATEURS)

du "Réveil du Nord"

L'épreuve est nationale et dotée de plus de 6.000 francs de prix et primes. — 150 kilomètres

On peut s'inscrire dès ce jour au « Réveil du Nord », 186 bis, rue de Paris, à Lille.

CYCLISME

UNE COURSE A CARVIN LE 25 JUIN

A l'occasion des fêtes de la Renaissance, une belle course cycliste se disputera le 25 juin à Carvin. Cette épreuve est dotée de 1.300 fr. de prix.

Elle est organisée par le V.C. Carvinois, sous le contrôle de l'U.V.F. et est ouverte à toutes les catégories sauf (aspirants, professionnels et amateurs).

Itinéraire : Carvin, Camphin, Lens, Route de La Bassée à courir 3 fois (soit 100 kilomètres).

Au 3e tour : contrôle fixe à Lens chez M. Alavoine, route de La Bassée. Contrôle volant à Camphin.

Inscription et remise des dossards chez François Beaucourt, 24, rue d'Arras, siège du Vélo-Club Carvinois, jusqu'à 9 h. du matin.

Départ officiel à 9 , 30 (heure militaire) angle de la rue d'Arras et de la rue Francis de Pressensé. Arrivée sur la Grand'Place Jean-Jaurès.

Liste des prix au classement général (16 prix). — 1er prix, 200 fr. ; 2e, 150 fr. ; 3e, 105 fr. ; 4e, 80 fr. 5e prix, 70 fr. etc.

Prix réservés aux coureurs de la 4e catégorie avec cumul au classement général. — 1er prix, 80 fr. ; 2e, 65 fr. ; 3e, 50 fr. ; 4e, 40 fr. ; 5e, 30 fr. etc.

A WERVICQ-SUD

Dimance 17 juin 1928, à 2 h. 30 précises de l'après-midi se disputera pour la 3e année, une grande Course Internationale, réservée aux coureurs licenciés de 3e et 4e catégorie et Débutants sous les règlements de l'U.V.F. sur le Circuit Wervicq-Bousbecque (70 km. 12 tours).

Inscription : « Au Cheval Blanc ». Départ : « A Jeanne d'Arc », rue de l'Industrie. Arrivée : « Au Retour des Cyclistes », rue de Bousbecque.

Itinéraire : Rue de Bousbecque, Chemin des Vaches, rue du Château (contrôle volant chez M. Pierre Dessein), Avenue Pasteur, Gravier des Vaches, rue de Comines et rue de l'Industrie, au 1re et 12e tour : Rue de Linselles, Mont de Wervicq, (2 primes au sommet), Chemin Duhamel, Gravier des Bois, rue de l'Industrie et rue de Bousbecque.

650 francs de prix et de nombreuses primes : 1er prix, un cadre course valeur 200 fr. ; 2e, 100 fr. ; 3e, 50 ; 4e, 40, etc., en tout 12 prix.

Prix réservés aux débutants avec cumul au classement général : 1er prix, 20 fr. ; 2e, 15 fr. etc.

Les engagements sont reçus dès ce jour « Au Retour des Cyclistes », rue de Bousbecque, tenu par Marcel Plantefève, Constructeur de Cycles, à Wervicq-Sud.

Les engagements seront clos le jour de la course à midi. Droit d'engagement : 4 francs, dossard compris. Remise des dossards à 2 heures. Départ à 2 h. 30.

UNE COURSE A DENAIN LE 22 JUILLET

A l'occasion de l'Exposition de l'Ecole Pratique qui aura lieu du 22 au 29 juillet, le Comité a décidé d'organiser une Course Cycliste le 22 juillet à 10 h. 30, sur un parcours de 40 kilomètres, réservée aux 4e catégorie et débutants. M. Antoine Huart a été chargé de l'organisation, il sera aidé dans sa tâche par le Vélo-Club Denaisien. Pour tous renseignements, s'adresser chez Huart, rue de la Pyramide à Denain et au V.C.D.

LE CIRCUIT D'OIGNIES

Le 11 juin se disputera cette épreuve dotée de nombreux prix. Elle est réservée aux débutants, indépendants et 4e catégorie.

Le départ sera donné à 17 h. 30, chez M. Théo, en face des usines et l'arrivée chez M. Renaud, rue du Moulin.

DES COURSES A L'U.S. LILLÉROISE

L'Union Sportive Lilloise organise pour le dimanche 24 juin, une grande réunion cycliste au Vélodrome du Brûlé à laquelle est épinglée au programme une grande course américaine avec la participation des meilleures équipes.

En outre, elle organise ce même jour, une course cycliste sur route, dénommée « Grand Prix du Guetteur et de l'Avenir de l'Artois » avec arrivée au Vélodrome sur le parcours de Lillers, Fernes, St-Pol, Bruay, Béthune et Lillers.

Cette épreuve est réservée aux coureurs de 4e catégorie résidant dans le département du Pas-de-Calais.

1er prix, 150 fr. ; 2e, 100 fr. (au total 20 prix en espèces et prix en nature).

COURSE DE LA DUCASSE DE LENS

(55 kilomètres)

1er DEBUISSY PAUL sur cycles **«LA FRANCE»**

En vente à LENS, chez M. Allavoine, route de La Bassée.

LE GRAND PRIX DU STANDARD ET LE CHALLENGE THELLIER DE PONCHEVILLE

Dimanche 10 juin se disputera à La Madeleine, le Grand Prix du Standard. Cette épreuve se disputera sur un circuit de 15 kilomètres à courir quatre fois, soit 60 km. L'itinéraire comporte de bonnes routes et tout laisse prévoir une lutte acharnée pour la première place.

L'épreuve est superbement dotée et la plupart des clubs envient le superbe challenge Thellier de Poncheville gagné en 1925 par le V.C.T. en 1926 par le C.C.C.L. Aussi nul doute que tous les jeunes de la région seront au départ.

Rappelons que les engagements (4e catégorie et débutants) sont reçus au siège chez M. Beuzelinck, rue du Quai, 30, à La Madeleine (4 fr. 50 par coureur et 5 fr. par équipe).

NATATION

LES BREVETS MILITAIRES DE NATATION ET LES SOCIÉTÉS D'E. P.

Tous les Présidents de Sociétés de Préparation Militaires des Subdivisions de Dunkerque et d'Hazebrouck sont invités à bien vouloir attirer l'attention de leurs jeunes gens candidats au B.P.M.E. (Brevet de Préparation Militaire Elémentaire), que chaque année, les Epreuves de Natation ont lieu au Bassin Sion, porte de Lille, à Dunkerque. Ces épreuves sont fixées pour l'année 1928, au dimanche 22 juillet, avec rassemblement à 7 h. 30. Les demandes devront parvenir à la subdivision avant le 30 juin inclus, après quoi elle seront refusées.

La natation doit être considérée comme un complément essentiel de l'Education physique. Cette épreuve est classée au nombre des épreuves de l'Education Physique dont la note compte pour l'obtention du B. P. M. E.

La Natation comporte deux épreuves.

1. Epreuve supplémentaire et facultative (coefficient 4). — Epreuve unique : Sauter à l'eau de deux mètres de hauteur et nager 70 mètres sans reprendre pied. Le candidat est noté de 15 à 20, soit 60 à 80 points selon son style. S'il ne parcourt pas les 70 mètres, le résultat ne lui est pas acquis.

2. Nageur classé (Brevet de Spécialité). — **A) Epreuve N° 1.** — Vitesse : 100 mètres nage libre, départ plongée, virage buté ou à la corde dans un bassin d'eau morte ou de courant très faible mesurant 25 mètres au minimum et 50 mètres au maximum de longueur.

B) Epreuve N° 2. — Plongeon d'une hauteur de 3 mètres au minimum et 5 mètres au maximum. Les examinateurs tiennent compte du style du plongeon.

C) Epreuve N° 3. — **Sauvetage et plongeon.** — 1. Parcours sous l'eau d'une distance de 10 mètres, départ plongée en eau morte ou en descente de courant et dans une direction donnée ; 2. Rechercher et ramener une assiette immergée à 3 mètres de fond, départ plongée et la ramener à la surface (un seul essai).

Barème de notation : Les examinateurs tiennent compte de la rapidité de la plongée et de la recherche.

D) Epreuve N° 4. — **Epreuves théoriques.** — 1. Interrogations sur les différents styles de nage ; les soins à donner aux noyés et les méthodes de respirations artificielles.

La note définitive pour le brevet de nageur classé est déterminé par la moyenne des notes obtenues aux épreuves partielles n° 1, 2, 3 et 4. Aucune de celles-ci ne peut être inférieure à 4 sans entraîner l'élimination du candidat.

L'examen du B. P. M. E. (Brevet de Préparation Militaire Elémentaire) ayant lieu pour la subdivision de Dunkerque, les 28, 29 juillet, pour le brevet proprement dit, et les 4 et 5 août 1928 pour les Spécialités, se passent dans la Subdivison.

MM. les Présidents de Sociétés sont priés d'envoyer les demandes d'inscriptions avant le 30 juin inclus. Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau d'Education Physique, rue Saint-Eloi, à Dunkerque.

HORAIRE DES RASSEMBLEMENTS DU B.P.M.E.

Samedi 28 juillet : 7 h. 15, stand de tir de la garnison, porte de Rosendaal B.P.M.E.

Dimanche 29 juillet : 4 h. 30, Caserne Jean-Bart, Marche, retour Caserne Guilleminot.

Samedi 4 août : 7 h. 15, stand de tir de la garnison, spécialités.

Dimanche 5 août : 4 h. 30, Caserne Jean-Bart : Cyclisme, départ à 4 h. 45, arrivée stand de la garnison.

Pour les spécialités se passant hors du territoire de Dunkerque, une date sera fixée ultérieurement.

ATHLETISME

LE CRITÉRIUM DE SECONDE CATÉGORIE

C'est dimanche prochain 10 juin que la Ligue du Nord d'Athlétisme fera disputer les finales du Critérium de seconde catégorie. Ces épreuves auront lieu à Roubaix, au Parc Jean Dubrulle.

Créé il y a 4 ans, le Critérium de seconde catégorie a connu, dès sa création, un légitime succès. Depuis l'an dernier, un magnifique challenge, en a augmenté l'attrait. Toutes les épreuves classiques figurent au programme de ce Critérium : 100, 200, 400, 800, 1.500, 3.000 mètres plats, 110 mètres haies, saut en hauteur, en longueur, à la perche, lancement du poids, du disque, du javelot, et les relais 4×100 et 400+300+200+100.

Une épreuve a été épinglée, pour la première fois à cette journée « Le Prix de la Commission Technique » dotée d'une Coupe offerte par les membres de la Commission Technique de la L.N.A., sera courue sur 1.000 mètres plats. D'excellents spécialistes de première catégorie se sont engagés dans ce prix et la qualité des partants laisse espérer que le record du Nord de la distance, qui est détenu par Monart depuis les Grands Prix des Jeunes, sera à nouveau battu, dimanche prochain.

Pour compléter un programme pourtant chargé, les « épreuves spéciales de préparation » mettront aux prises les meilleurs spécialistes nordistes, dans les concours : lancement du poids, saut en hauteur, et en longueur.

La réunion commencera le matin à 9 h. 30, pour les éliminatoires, et la finale du 3.000 mètres, tandis que l'après-midi, à partir de 14 h. 30, se dérouleront toutes les finales, le « Prix de la Commission Technique » et les épreuves de préparation.

HIPPISME

LES COURSES DU PONT-D'ARDRES

Voici le programme des Courses de Pont-d'Ardres qui auront lieu le dimanche 15 juillet.

1re COURSE. — Prix Sucrerie Say, Ville d'Ardres, oCmpagnie Chemin de fer du Nord. — Trot monté ou attelé. Partie liée, 2200 fr. ; 1700 mètres.

2e COURSE. — Prix Gouvernement République et Société d'Encouragement. — Trot monté. 4.000 fr. ; 2.850 mètres.

3e COURSE. — Prix de la Société des Steeple-Chases de France, Military, 3e Série. 1.00 fr. ; 3.000 mètres.

4e COURSE. — Prix de la Société Sportive d'Encouragement. — Trot monté. 2.500 fr. ; 2850 mètres.

5e COURSE. — Prix du Président de la République et du Conseil Général. 2500 fr. ; 2800 mètres. Trot monté ou attelé.

6e COURSE. — Prix de l'Agriculture. 1300 fr. —